



COMMUNE DE BANYULS-sur-MER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 01 février 2024 à 18h00

Délibération n° 09/fevr/2024**EPIC Office de Tourisme - Approbation des tarifs du Camping La Pinède**

L'an 2024, le 01 février à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Banyuls-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Michel SOLÉ, Maire.

Présents : Jean-Michel SOLÉ, Anne MAURAN, Olivier CAPELL, Sandrine COUSSANES, Marie-José GRASA, Olivier LACAZE, Josette MONTÉ, Maria Joséfa DIAZ, Gérard PETYT, Annabel BASIL, Didier BURGKAM, Renée SALVAT, Catherine ADELL, Aurore VALENZUELA, Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Ghislaine BALLESTE, Marie-Françoise SANCHEZ, Fabrice VIGINIER

Absents excusés ayant donné procuration : Guy VINOT pouvoir à Anne MAURAN, Marie-Clémentine HERRE pouvoir à Sandrine COUSSANES, Guillaume BLAVETTE pouvoir à Olivier CAPELL, Alexandre ORTIZ--BODIOU pouvoir à Ghislaine BALLESTE

Absents : Evelyne CANOVAS, Stéphan BOADA, Cédric CASTELLAR

Effectif : 27

Quorum : 14

Présents : 20 ; Absents excusés ayant donné procuration : 4 ; Absents : 3

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de **Marie-José GRASA**, secrétaire de séance.



Vu les articles L. 133-8 du Code du tourisme ;

Vu la délibération n°2023-14 du 29 novembre 2023 du Comité de direction de l'EPIC Office de tourisme ;

Vu l'avis favorable de la Commission n°5 du 23 janvier 2024 ;

Considérant que les tarifs du Camping, délibérés par le comité de direction de l'Office du Tourisme, sont soumis à l'approbation du conseil municipal ;

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérécourts citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecourts.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Considérant qu'afin de tenir compte de l'inflation, il convient d'appliquer une augmentation de 4 % pour l'année 2024 ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, décide, à la majorité (pour : 20 ; abstentions : 4, Emmanuelle FRADET, Marc MARTI, Myriam NOGUES, Marie-Françoise SANCHEZ) :

- **d'approuver** les tarifs du Camping La Pinède pour l'année 2024, ci-annexés ;
- **de dire** que la présente délibération :
 - est transmise au représentant de l'Etat ;
 - est publiée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Marie-José GRASA



Le Maire
Jean-Michel SOLÉ



Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérécourse citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.



Camping La Pinède***

OUVERT

DU 09/02 AU 03/11

et du 20/12 au 06/01/25

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 20 Février 2024

ID : 066-216600163-20240201-09_FEVR_2024-DE



TARIFS 2024	du 09/02 au 30/04 du 15/10 au 03/11	du 01/05 au 05/07 du 31/08 au 14/10 du 20/12 au 06/01/25	du 06/07 au 30/08
	TARIF EMPLACEMENT/ NUIT		
Forfait 1 personne / nuit	13,00 €	15,00 €	19,00 €
Forfait 2 personnes / nuit	15,50 €	19,50 €	29,50 €
Personne supplémentaire +14 ans / nuit	4,00 €	5,00 €	7,50 €
Enfant de 5 à 13 ans / nuit	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Enfant de -5ans / nuit	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Animal / nuit	3,00 €	3,00 €	3,00 €
Electricité 10A / nuit	6,50 €	6,50 €	6,50 €
Equipement supplémentaire (remorque,...)	3,50 €	3,50 €	3,50 €
TARIF LOCATIF/NUIT			
Locatif sans sanitaire, ni cuisine			
	1 nuit minimum	1 nuit minimum	7 nuits minimum
CIHELO forfait 3 pers,1 chambre / nuit	42,50 €	54,50 €	83,50 €
COCO SWEET forfait 2 personnes 1 chambre / nuit	40,50 €	48,00 €	80,00 €
COCO SWEET forfait 4 personnes 2 chambres / nuit	45,00 €	58,50 €	87,00 €
Locatif tout confort			
	2 nuits minimum	2 nuits minimum	7 nuits minimum
MOBILHOME 2 chambres forfait 4/6 personnes / nuit	52,00 €	73,00 €	115,00 €
MOBILHOME 4 chambres, 2 sdb, forfait 8/10 personnes / nuit	74,50 €	94,50 €	174,00 €
MOBILHOME 2 Chambres forfait 4 personnes PMR	50,00 €	69,00 €	110,00 €
Taxe de séjour / Personne / jour			
0,86 €			



SERVICES	
Aire de service pour les extérieurs	6,00 €
Douche visiteur	5,00 €
Lave linge	5,50 €
Sèche linge	3,50 €
Lessive	1,50 €
Pack laverie (lavage, séchage et lessive)	10,00 €
Bloc de glace	2,00 €
Sac de glaçons	2,50 €
Adaptateur (Prise européenne)	18,00 €
Recharge batteries à la réception	2,00 €
Location lit bébé/ par séjour	10,00 €
Vente draps jetable 140	10,90 €
Vente draps jetable 160	12,90 €
Vente draps jetable 90	8,90 €



LOCATIONS	Caution locative	Caution ménage
Coco sweet et Cihélo	250,00 €	70,00 €
Mobilhome 2 chambres	300,00 €	100,00 €
Mobilhome 4 chambres, 2 sdb	500,00 €	150,00 €

Caution emplacement camping	50,00 €
-----------------------------	---------

*Toutes les offres sont valables hors juillet/août et sur le forfait de base

**Offre valable hors juillet/août et semaine 19